



**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/EN/CIPM- MINAC/2025
du ~~1.8~~ 7.8 SEPT. 2025..... pour l'acquisition d'un groupe électrogène de 150 KVA**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la migration d'un secteur purement social à celui des industries et services telle que prescrite par la SND-30, le Directeur de l'Ensemble National lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'un groupe électrogène.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en l'acquisition d'un groupe électrogène de 150 KVA.

3. Délais prévisionnels et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent appel d'offres est de 30 jours à livrer à l'Ensemble National. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Tranches /Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 42 341 019 (Quarante deux millions trois cent quarante un mille dix neuf) TTC.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des Approvisionnements Généraux.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Ensemble National pour l'exercice 2025. Sur la ligne d'imputation 20251820101222800.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée acquitté à la main. et assorti d'un récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la

pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 846 820 (Huit cent quarante six mille huit cent vingt) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Ministère des Arts et de la Culture aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des marchés) dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le MINAC.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au service des marchés du Ministère des Arts et de la Culture dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA, payable au Trésor Public pour les Administrations publiques et dans le Compte spécial CAS- ARMP pour les autres Maîtres d'Ouvrage, sauf dérogation expresse. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [10 OCT 2025] à [12h]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées de manière séparée dans la plate-forme COLEPS.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires.
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies : Toute

offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 OCT 2025** à **13** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAC dans la salle dédiée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqués dans le RPAO, entraînera le rejet de l'Offre.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission ;
- de la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect de 7 critères essentiels sur 9;
- Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un projet au cours des deux (02) dernières années ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.
- du non-respect de 70 % des spécifications techniques mineures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO ci – dessous.

Modèle de groupe - Triphasé	Continue*	Secours*
400/230 V, 50 Hz	135,0 kVA	150,0 kVA
Données générales		

Fabricant :	
Modèle :	De qualité supérieure
Nombre de cylindres / disposition :	C7.1
Cycle :	6 / En ligne
Admission d'air :	4 temps
	Suraliment
Type de refroidissement :	
Type de régulation de vitesse :	Eau
Classe de régulation de vitesse :	Manique
	ISO 8528 G2
Taux de compression :	
Cylindrée : l (in³)	18,2:1
Alésage/course : mm (in)	7,0 (427,8)
Moment d'inertie : kg/m² (lb/in²)	105,0 (4,1) 135,0 (5,3)
Système électrique moteur:	1,40 (4784)
-Tension/masse : -	12/Natif
Intensité du chargeur de batteries :	65 Ampères
Poids : kg (lb) -Net :	725 (1598)
-Brut :	748 (1649)

Critères éliminatoires pour les soumissionnaires en ligne

- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur:

1. la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public);
2. le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique);
3. le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;
4. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
5. les preuves d'acceptations des conditions de la lettre commande (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières(CCAP) et les spécifications techniques paraphés et signés à la dernière page) ;
6. les Moyens logistiques ;
7. le délai de garantie de 1 an ;

NB : Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire

Evaluation des Offres financières

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffres et en lettres et apporter les corrections nécessaires ;
 - Classer les Offres de la moins disante à la plus disante (l'Offre peut être déclarée anormalement basse).
- Conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le Franc CFA.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. ou tous autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

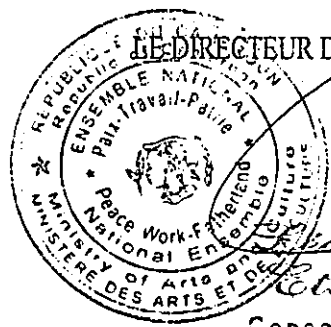
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le 18 SEPT 2025

Ampliatiions :

- MINMAP et MINAC (pour information)
- Président CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication et archivage)
- SOPECAM (pour publication)
- ARCHIVES / CHRONO

LE DIRECTEUR DE L'ENSEMBLE NATIONAL



Etamba Belem
Conseiller Principal de Jeunesse
et de l'Animation



**Notice of Open National Invitation to Tender No. 001/EN/CIPM-
MINAC/2025 of 18 SEPT 2025 for the acquisition of a 150
KVA generator set**

1- Purpose of the Invitation to Tender

As part of the transition from a purely social sector to one focused on industry and services as prescribed by the NDS-30, the Director of the Ensemble National is launching an Open National Invitation to Tender under an emergency procedure for the acquisition of a generator set.

2- Scope of services

The services covered by this Invitation to Tender include the acquisition of a 150KVA generator set.

3- Projected deadline and place of delivery

The maximum period specified by the Project Owner for the delivery of the services covered by this Invitation to Tender shall be 30 days. The delivery is to be made to the Ensemble National. This period shall run from the date on which the service order is issued.

4- Lots/Allotment

This Invitation to Tender comprises a single lot.

5- Estimated cost

The estimated cost of this service all taxes included following preliminary studies is forty-two million three hundred and forty-one thousand nineteen (42,341,019) CFA francs.

6- Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is open to all companies and/or group of companies under Cameroonian law with proven experience in the field of General Supplies.

7- Funding

The services covered by this Invitation to Tender shall be financed by the budget of Ensemble National for the 2025 financial year. under budget head 20251820101222800.

8- Submission method

The submission method chosen for this consultation is online.

9- Bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond stamped and

paid for in-person, together with a receipt from the Deposits and Consignments Fund (CDEC), issued by an organisation or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement and of which the list features in document 14 of the Tender file, amounting to eight hundred forty-six thousand eight hundred and twenty (846,820) FCFA and valid for thirty (30) days beyond the initial validity date of tenders. Failure to provide a bid bond issued by a first-class bank or a first-class financial institution authorised by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement shall lead to a pure and simple rejection of the bid. A bid bond produced but unrelated to the relevant invitation to tender shall be considered absent. A bid bond presented by bidder during the opening of bids shall be inadmissible.

10- Consultation of the Tender File

The hard copy of the Tender file can be consulted free of charge at the Ministry of Arts and Culture during working hours at the Directorate of General Affairs (Public Contracts Service) as soon as this Tender notice is published. It can also be consulted online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm) or on any other electronic communication medium indicated by the MINAC.

11- Acquisition of Tender File

The hard copy of the Tender file can be obtained from the Procurement Service of the Ministry of Arts and Culture once this Tender notice is published, upon payment of a non-refundable fee of fifty thousand (50,000) CFA francs, payable to the Public Treasury for public administrations and to the CAS-ARMP Special Account for other Project Owners, unless expressly exempted. It is also possible to obtain the electronic version of the Tender file by free download at the addresses indicated above. However, submission by physical or electronic means is contingent upon payment of the Tender file purchase fee.

12- Submission of tenders

For online submissions, bids must be submitted by the tenderer on the COLEPS platform no later than 10 OCT 2025 at 12:00. A backup copy of the tender saved on a USB hub or CD/DVD must be sent in a sealed envelope clearly and legibly marked 'backup copy', in addition to the above reference, within the specified deadline.

NB: File size and format

For online submissions, the maximum sizes of the documents that will be transmitted via the platform and constitute the tenderer's bid are as follows:

- 5 MB for the administrative file;
- 15 MB for the technical offer;
- 5 MB for the financial offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Applicants should use compression software to reduce the size of the files to be transmitted in accordance with the above-mentioned sizes.

Bids received after the closing date will be deemed inadmissible.

13- Admissibility of bids

Administrative documents, technical and financial offers must be submitted separately on the COLEPS platform

The following will be deemed inadmissible by the Project Owner

- bids bearing information indicating the identity of the tenderers;
- bids received after the deadline for submission;
- bids without any information indicating the relevant Invitation to Tender;
- bids that do not comply with the submission method;

▪ Failure to comply with the number of copies indicated in the Special Regulations of the Invitation to Tender or bids submitted in copies only. Any bid not in conformity with the prescriptions of this Tender file shall be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-class financial institution or organisation approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement, or failure to comply with the models of the Tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid. A bid bond produced but unrelated to the relevant invitation to tender shall be considered absent. A bid bond presented by a tenderer during the opening of bids shall be inadmissible.

14- Opening of bids

Bids shall be open all at once.

In any event, the opening of administrative documents, technical and financial offers shall take place on the **1.0. OCT. 2025** at ... **1.00 PM** ... by MINAC's Internal Tenders Board in the designated room. Only bidders may attend this opening session or be duly represented therein by an authorised person of their choice, even in the case of a consortium of companies.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in original or in certified true copies by the issuing services or the competent administrative authority, in compliance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must be valid on the initial deadline for submission of tenders or have been issued after the date of signature of the Invitation to tender. In the absence or non-compliance of a document in the administrative file upon opening of the bids, the tenderers concerned shall be granted a period of forty-eight hours to provide or replace the document in question.

Failure to comply with the number of copies indicated in the Special Regulations of the Invitation to Tender shall result in the rejection of the Tender.

The counting session must begin no later than one hour after the deadline for receipt of bids specified in the Tender file.

15- Assessment criteria

a. Eliminary criteria

These include

- absence of the bid bond;
- failure to provide, after the 48-hour deadline, a document from the administrative file that was deemed non-compliant or missing during the opening of bids (except for the bid bond);
- false information, corrupt practices or falsified documents;
- failure to comply with 7 out of 9 essential criteria;

- absence of a signed statement attesting that the tenderer has not abandoned any project in the last two (2) years;
- absence of a dated and signed integrity charter;
- absence of a dated and signed declaration of commitment to comply with environmental and social provisions;
- absence of a quantified unit price in the financial offer;
- absence of the prospectus and technical data sheets;
- non-compliance with the file format for tenders.
- non-compliance with 70% of the minor technical specifications indicated in the Description of Supplies of this Tender file below.

Modèle de groupe - Triphasé	Continue*	Secours*
400/230 V, 50 Hz	135,0 kVA	150,0 kVA

Données générales	
Fabricant :	De qualité supérieure
Modèle :	C7.1
Nombre de cylindres / disposition :	6 / En ligne
Cycle :	4 temps
Admission d'air :	Suraliment
Type de refroidissement :	Eau
Type de régulation de vitesse :	Manique
Classe de régulation de vitesse :	ISO 8528 G2
Taux de compression :	18,2:1
Cylindrée : l (in³)	7,0 (427,8)
Alésage/course : mm (in)	105,0 (4,1) 135,0 (5,3)
Moment d'inertie : kg/m² (lb/in²)	1,40 (4784)
Système électrique moteur:	-Tension/masse : -
	12/Natif
Intensité du chargeur de batteries :	65 Ampères
Poids : kg (lb)	-Net : 725 (1598)
	-Brut : 748 (1649)

Eliminatory criteria for online bidders

- Non-compliance with the submission method;
- Non-compliance with the file format for tenders;
Absence of a backup copy in the event of a malfunction of the COLEPS platform

15.2. Essential criteria

The essential criteria for the qualification of suppliers shall include, among others:

- 1- the presentation of the tender;
- 2- the tenderer's references (having performed at least one (1) public contract):

- 3- after-sales service (availability of spare parts, repair workshop, technical staff);
 - 4- the delivery schedule (planning and timetable for the performance of related services);
 - 5- access to a line of credit or other financial resources;
- proof of acceptance of the terms and conditions of the order letter (the Special Conditions of Contracts (CCAP) and the technical specifications initialled and signed on the last page);
- 6- logistical resources;
 - 7- 1-year warranty period.

NB: The rating system for tenders based on points is prohibited in favour of the binary method.

Evaluation of Financial Offers

It shall consist of:

- Check the amounts in numbers and letters and make the necessary corrections;
- Rank Offers from lowest to highest (Offer may be declared abnormally low). In accordance with the procedures provided for by the Procurement Code.

The currency used shall be the CFA Franc.

8- Contract award

The Project Owner shall award the contract to the tenderer who has submitted a bid meeting the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest.

9- Duration of the Validity of bids

Tenderers shall remain committed to their bids for a period of ninety (90) days from the deadline set for submission of bids.

10- Additional information

Additional information may be obtained during working hours from the Ministry of Arts and Culture, at the Procurement Service, of the General Affairs Directorate or online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or on any other electronic communication medium indicated by the Project Owner.

11- Combating corruption and malpractice

For any attempt at corruption or malpractice, please contact MINMAP by phone on (+237) 673 20 57 25 or 699 37 07 48, or by text message.

Yaoundé, on the **18 SEPT 2025**

THE DIRECTOR OF THE ENSEMBLE NATIONAL

Copies to:

- MINMAP and MINAC (for information)
- President CIPM (for information)
- ARMP (for publication and archiving)
- SOPECAM (for publication) / - ARCHIVES/CHRONO



Etamba Betem
Conseiller Principal de Jeunesse
et de l'Animation